CE CGTM du mardi 10.05.2022

Président Dominique PANOR.

Début séance 9h00.

1) Déclaration du secrétaire général : lecture du rapport introductif (Gabriel JEAN-MARIE).

Ouverture du débat.

• Intervention de Ghislaine JOACHIM-ARNAUD (G.J-A): le nombre de travailleurs peu nombreux dans la rue pour la manifestation du 1er mai (seulement 600 personnes recensées).

Elle soulève également le problème des supports de communication et l'absence de flyers lors de la manifestation (mise à l'écart de la population qui n'est pas connectée).

Rappelle ce qu'est un militant (solidarité, tradition, transmission, émancipation des travailleurs, comportement combatif...).

Conscientisation des militants et travailleurs.

Intervenant 1 : Retour sur le manque d'effectif du 1er mai et voir aussi quelles sont les causes de ce manque de mobilisation des travailleurs.

Évocation des rapports de force qui sont de plus en plus fréquents avec les maires et élus des communes dont un exemple avec la mairesse de Ducos (association des maires).

- 2) Suivi des décisions (Alain HIERSO).
- Fonctionnement du bureau : réunion tous les jeudis 17h00 (visio-conférence en temps de confinement). Problèmes de présence et d'effectif :
- des élus au bureau lors des réunions
- représentation de la confédération au niveau de certains organismes
- nécessité que les camarades s'impliquent dans le sujet Prudhommal
- difficulté à trouver du monde pour la CGSS et CAF également
- Rappel luttes dans lesquelles est intervenue la CGTM :
- Les ouvriers agricoles
- ONF
- CTM
- Foyer de l'Espérance
- Carrefour Market
- Brasserie Lorraine
- Manifestation chlordécone: samedi 28 mai au Lamentin.
- Retour sur le parcours du 1er mai qui n'a pas été respecté malgré l'organisation qui avait été mise en place.
- Retour du secrétaire général sur la situation sociale :
- Lutte des soignants et poursuites de la CGTM santé (faire circuler info au niveau des syndicats) pour que le poids ne soit pas seulement porté par la CGTM Santé.
- déplore peu de participation des membres des PTT lors de la manifestation du 1er mai
- appel à la grève du 25.04 dans le secteur du commerce et peu d'implication des camarades de ce secteur
- plusieurs réunions se sont tenues suite à l'annonce programmée des plaintes qui seront classées sans suite sur l'affaire de la chlordécone et décision prise sur date du 28.05 : CGTM compte dans ses rangs syndicats ouvriers agricoles et travailleurs retraités contaminés doit s'impliquer et doit être visible.

- Intervention Luciana : syndicat ouvrier agricole
- autres produits phytosanitaires (Basta, Tult, Javel poudre...) aussi nocifs que chlordécone sont utilisés dans les exploitations agricoles
- ouvriers forcés de travailler pendant le confinement car pressions faites par les patrons et refus que les personnes contaminées se soignent
- attaque des délégués syndicaux par les patrons qui sont venus défendre ces ouvriers et interdiction de contredire les directives patronales
- pas de main d'œuvre dans la banane car métier difficile et demande de négociation pour des salaires convenables ou augmentations
- refus du patronat de négocier et manque de considération des ouvriers qui ne sont que des moyens de faire de l'argent
- manque de motivation et d'implication des ouvriers lors des manifestations et réunions

## 3) Point sur la situation sociale

### GÉRALD:

- frais et indemnités de déplacement pour les conseillers de salariés et Prud'hommaux qui ne sont pas versées suite demande faite depuis juin 2021
- vérification à faire auprès de tous les conseillers de salariés de la CGTM pour savoir s'ils sont tous dans la même situation (G.J-A)
- manifestation collective à organiser avec aide des représentants de la CGTM (G.J-A) Ruddy HIERSO :
- revient sur l'importance des conseillers Prud'hommaux et difficultés de remboursement des frais Luciana :
- commissions et réunions Médecine du Travail se font sans médecins car ruse des patrons pour bloquer les médecins dans des RDV
- mise en place de réunions et commissions de contrôle sur mêmes créneaux horaires
- refus de signature compte-rendu commission de contrôle tant que médecins pas présents

Frais et indemnités de déplacement des conseillers Prud'Hommaux :

- Direction du Travail contactée par secrétaire général CGTM qui a certifié que les choses seraient réglées fin avril
- chaque syndicat doit pouvoir proposer au moins trois conseillers de salariés

#### Raymond GRANVILLE représentant CGTM au Tribunal Social :

- mise en place d'un pôle social qui traite tous les dossiers (handicap, aidants, infirmières, entreprises...)
- mêmes problèmes rencontrés que pour les conseillers de salariés concernant les frais et indemnités non perçus
- représentant CGTM au niveau de la CGSS est manquant car abus sur les droits des salariés

### SOEM : Syndicat des Ouvriers et Employés Municipaux

- 4) Désignation des membres CGTM au conseil des Prud'Hommes concerne le privé :
- Activités diverses : 3
- Agriculture: 3Commerce: 4Encadrement: 3
- Industrie: 3
- => 16 sièges dont 8 femmes-8 hommes
- => documents à remettre par les candidats (fiche individuelle de candidature, justificatif pièce identité, justificatif adresse et copie bulletin de paie)

# 5) Préparation du Congrès

Loi d'urgence sanitaire et économique a empêché organisation congrès prévu en 2021 :

- proposition pour début novembre 2022 car élections professionnelles dans la fonction publique fin novembre
- rencontre des syndicats à prévoir par commission de préparation entre mai à novembre
- prochaine CE CGTM prévue le mardi 12 juillet 2022
- travail de préparation des syndicats de la fonction publique pour préparer les élections et le congrès
- bilan du syndicat CGT Finances Publiques transmis à la CGTM (Laurent DUBOIS-Julien CASUC ??)
- vote bureau confédéral et commission de contrôle financier lors du congrès
- proposer un camarade pour participer au contrôle des finances de la CGTM qui a lieu tous les six mois qui ne soit pas membre du CE CGTM (hors Laurent-Julien-JP-Christelle) ??
- date proposée première semaine de novembre (04 au 05.11 ou 05 au 06.11)
- Intervention syndicaliste CGT des agents de sécurité :
- soulève les problèmes rencontrés par la situation judiciaire du secrétaire général du syndicat

## 6) Préparation du 22 Mai

- Proposition: sortie d'un tract pour expliquer le 22 mai avec conception affiche (Ghislaine)
- tracts recensant les différentes manifestations qui auront lieu et invitation des membres de la CGT à s'y rendre de façon massive (Christelle)

Envoi des informations du 22 mai à l'attention de Jean-Marie: cgtm.972@orange.fr